

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE COMPIEGNE 2
COMMUNE DE JAUX**

**- ARRETE DU MAIRE –
Fermeture du PN n°31 en raison des travaux d'entretien
de la voie ferrée sur la ligne Creil-Jeumont**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE JAUX

En raison des travaux,

VU les articles L 2212-1 et L 2213-1 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu la demande du 02 janvier 2024 de la SNCF réseau, pour procéder à la réalisation de travaux d'entretien de la voie ferrée sur la ligne 242000 Creil-Jeumont au niveau du passage à niveau N°31 situé à JAUX - rue du Port Varenne.

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser ces travaux d'entretien au niveau du passage à niveau n°31 rue du Port Varenne à effectuer par la SNCF Réseau, Infrapole Paris-Nord –UTM Creil, sise à NOGENT-SUR-OISE (60180) 7 impasse Gambetta, et cela dans le but de garantir la sécurité des usagers du rail.

ARRETE :

ARTICLE 1 :

A compter du **Mercredi 14 février 2024 à 08h00 au Samedi 02 mars 2024 à 06h00**, le passage à niveau N°31 sera interdit à la circulation des véhicules à moteur, des cycles et des piétons et du bétail à l'exception des véhicules de secours et des forces de l'ordre, avec réouverture uniquement pour les piétons chaque journée durant la période des travaux entre 06h00 et 22h00.

ARTICLE 2 :

La signalisation nécessaire sera mise en place, maintenue et entretenue par la SNCF.

ARTICLE 3:

Toute contravention au présent arrêté, sera constatée par un procès-verbal et poursuivie conformément à la Loi.

ARTICLE 4 :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA CROIX SAINT OUEN, sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5:

Conformément à l'article R421-1 et suivant du code de Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6: Copie du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA CROIX-SAINT- OUEN
Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de COMPIEGNE
Monsieur Benoît BOURSIER, Conducteur Travaux voie



A JAUX, le 09 janvier 2024

Le Maire,

Sidonie MUSELET